

# Construire une « alliance de Paris pour le climat »

Par Emmanuel MACRON

Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

**A**ccélérer la transition écologique : nous n'avons plus le choix et nous n'avons plus le temps. Sans attendre, il nous revient de mieux produire, « *de telle sorte que nos actions soient compatibles avec la permanence d'une vie humaine authentique sur la Terre* », comme l'exigeait déjà, il y a 35 ans, le philosophe allemand Hans Jonas.

Dans ce domaine, la France a la responsabilité d'être aux avant-postes et de montrer l'exemple. Mais nous nous devons également d'être réalistes et lucides, afin de ne pénaliser ni notre industrie, ni nos entreprises face à la concurrence internationale. C'est pour atteindre cet équilibre entre impératif écologique et exigence économique que le gouvernement se bat sur cinq fronts.

D'abord, le front de l'innovation. Un tiers des plans de la nouvelle France industrielle sont en lien direct avec la transition énergétique : ils participent ainsi directement à favoriser la mobilité décarbonée, à créer la ville durable de demain et à développer les énergies d'avenir. Dans chacun de ces champs, nous disposons déjà d'atouts considérables. Mais l'enjeu, c'est de devenir leader mondial.

Ensuite, le front de la simplification. Simplifier, c'est tout l'enjeu du travail de longue haleine mené pour mettre en place des autorisations uniques de projet, pour garantir la stabilité des règles et pour clarifier certaines dispositions d'implantation de projets, comme l'éolien à terre.

Par ailleurs, nous agissons pour renforcer notre efficacité énergétique et pour réduire le recours aux énergies fossiles : l'objectif, c'est d'accompagner et d'inciter les entreprises à mieux tenir compte, dans leur *business model*, de la valeur de l'énergie et du carbone. C'est le sens, notamment, de la prime à la conversion vers l'achat de véhicules électriques, du crédit d'impôt pour la transition énergétique, ou du fonds de transition énergétique qui stimule des marchés d'avenir, afin que nos industriels s'y positionnent, tout en contribuant aux objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le même temps, nous nous battons sur le front de la compétitivité énergétique. Nous devons offrir aux entreprises françaises un coût compétitif de l'énergie : il en va de leur capacité à rester implantées sur le territoire national. C'est la raison pour laquelle, dans le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, ainsi que dans le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte, des mesures spécifiques sont prévues pour soutenir les entreprises fortement consommatrices d'électricité et exposées à la concurrence internationale.

Enfin, nous agissons en Europe et à l'international. Le système de quotas carbone, institué à l'échelle de notre continent, est la preuve que les choses avancent. Le Président de la République veut aller plus loin : instaurer un prix mondial du carbone qui est le seul moyen d'assurer l'équité entre les entreprises au niveau mondial.

Pas à pas, nous devons forger avec l'ensemble des acteurs économiques un autre modèle de production, plus vert, plus respectueux de ce qui nous entoure, plus durable. La 21<sup>ème</sup> Conférence climat, que la France accueillera en décembre prochain, sera justement l'occasion de mobiliser la planète tout entière sur un sujet qui ne peut être traité efficacement qu'à l'échelle mondiale, mais qui dépend aussi de l'engagement de chacun des acteurs économiques.